

CC NEWS FLASH

CLASSEMENTS COMPÉTITIVITÉ

JUIN 2025 | 02

ECO



Co-rédigé Chambre de Commerce, Eco / IMD World Competitiveness Center

IMD World Competitiveness Yearbook 2025 : Le Luxembourg s'installe dans le « ventre mou » du classement

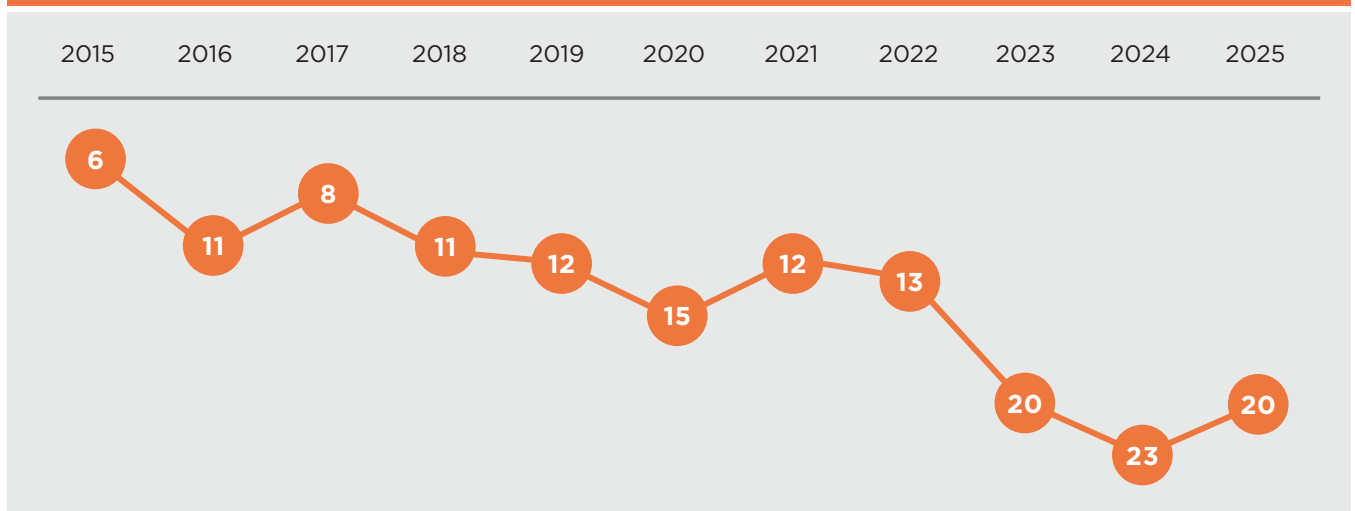
Le classement général

La **compétitivité** est la capacité d'une économie à générer de façon durable des niveaux de **revenus**, **d'emploi** et de **cohésion sociale** relativement élevés, tout en étant exposé à la **concurrence internationale**.

Après avoir enregistré son plus mauvais résultat en 2024 (23^e place), le Luxembourg regagne trois positions pour se classer au 20^e rang du classement des pays les plus compétitifs au monde selon le World Competitiveness Yearbook 2025 de l'International Institute for Management Development (IMD), dont la Chambre de Commerce est le partenaire institutionnel pour le Luxembourg.

Ce léger regain de compétitivité ne suffit toutefois pas à réinstaller le Luxembourg dans le top 15 du classement, où il avait pourtant sa place chaque année jusqu'en 2022. Toujours affaibli par des performances économiques très éloignées de celles enregistrées par le passé, le Grand-Duché s'est fait distancer par certains pays qu'invariablement il surpassait auparavant, comme l'Allemagne, l'Australie, ou encore le Qatar. Pour la troisième année consécutive, le pays est donc classé dans ce que l'on pourrait qualifier de « ventre mou » du classement, semblant s'y installer durablement.

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT GÉNÉRAL DU LUXEMBOURG

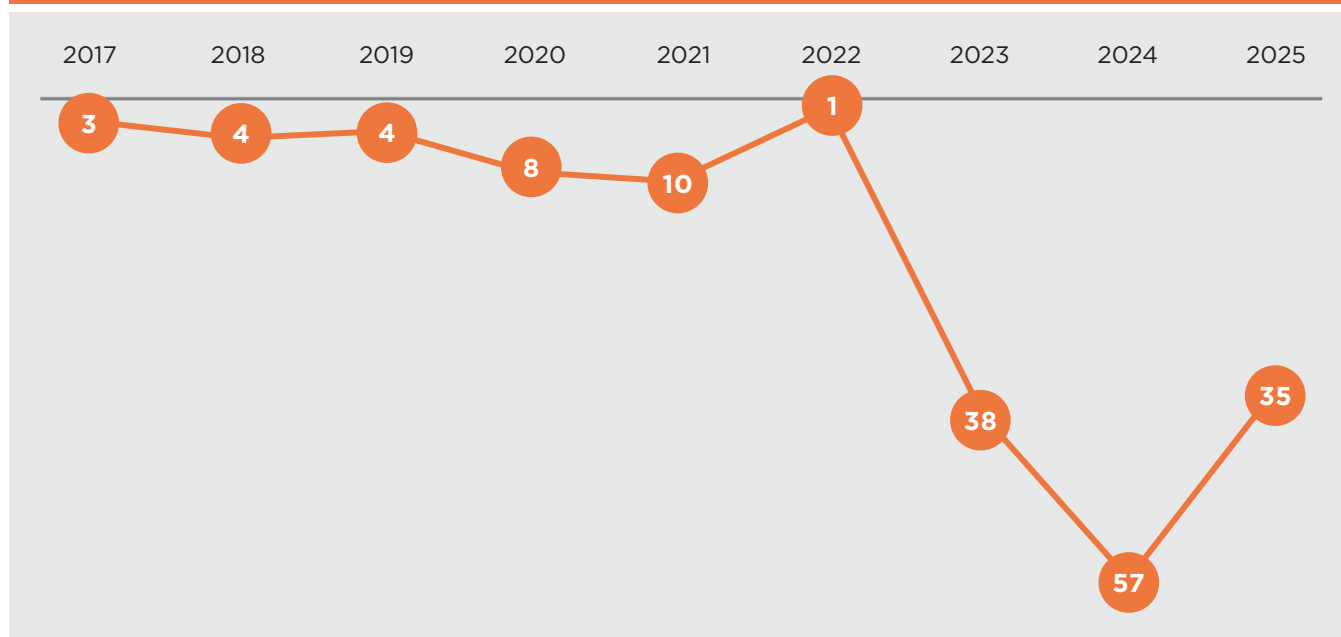


Pilier 1: Performances économiques

Des performances économiques en progrès, mais toujours faibles

En 2024, le Luxembourg avait plongé dans le classement en raison de ses performances économiques décevantes. Sur le pilier « performances économiques », qui était par le passé le point fort du pays (le Luxembourg a toujours été classé dans le top 10 depuis 2010), il avait alors été rétrogradé à la 57^e position. Cette année, il regagne 22 positions. Mais avec une 35^e place, il reste très éloigné de ses résultats passés.

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER « PERFORMANCES ÉCONOMIQUES »



Ce classement s'explique d'abord par de médiocres performances pour le sous-pilier « **économie domestique** », pour lequel le pays se classe 29^e. C'est certes mieux qu'en 2024 (34^e) et 2023 (32^e), mais c'est encore très loin des performances réalisées pendant et après la pandémie. La panne de croissance que subit le Luxembourg depuis trois ans pèse lourdement sur ce résultat : avec une croissance de 1% seulement en 2024, l'économie luxembourgeoise n'est que la 48^e économie mondiale en matière de progression du PIB et la 56^e en matière de croissance du PIB par habitant. **Si le Grand-Duché reste le pays affichant le PIB par habitant le plus élevé de tous les pays du classement, il est, pour la première fois depuis 2015, devancé par Singapour en termes de parité de pouvoir d'achat.**

Les résultats sont en revanche meilleurs concernant le sous-pilier « **commerce international** », pour lequel le pays se classe 7^e. Un résultat qu'il doit au degré d'ouverture de son économie (2^e économie du classement sur le ratio échanges commerciaux/PIB) et à sa capacité à exporter des services à haute valeur ajoutée. Il sera important d'analyser les effets du ralentissement du commerce mondial, observé depuis les annonces de l'administration Trump sur la nouvelle politique américaine en matière de droits de douane. Ce contexte pourrait en effet avoir un impact significatif sur le classement de ce sous-pilier l'an prochain.

Les résultats sont plus décevants pour le sous-pilier « **investissements internationaux** » où le Grand-Duché se classe à la 48^e position. Il faut noter toutefois que les caractéristiques de l'économie luxembourgeoise, très orientée vers les activités financières, exacerbent la volatilité de cet indicateur. Par le passé, le Grand-Duché a déjà connu des décrochages spectaculaires pour ce sous-pilier, suivis de remontées tout aussi rapides les années suivantes. A titre d'exemple, le Luxembourg occupait la 67^e place en 2024 après avoir atteint la 2^e place seulement deux ans auparavant. Il convient donc d'analyser les résultats du Luxembourg pour ce sous-pilier avec la plus grande prudence.

Concernant le sous-pilier **«emploi»**, le pays se classe 34^e alors qu'il était encore 9^e en 2022. En cause: une faible croissance de l'emploi (1,11% en 2024), un taux de chômage plus haut que la moyenne des pays du classement (6,40% contre 6% en moyenne) et surtout un chômage des jeunes élevé (58^e position sur ce critère).

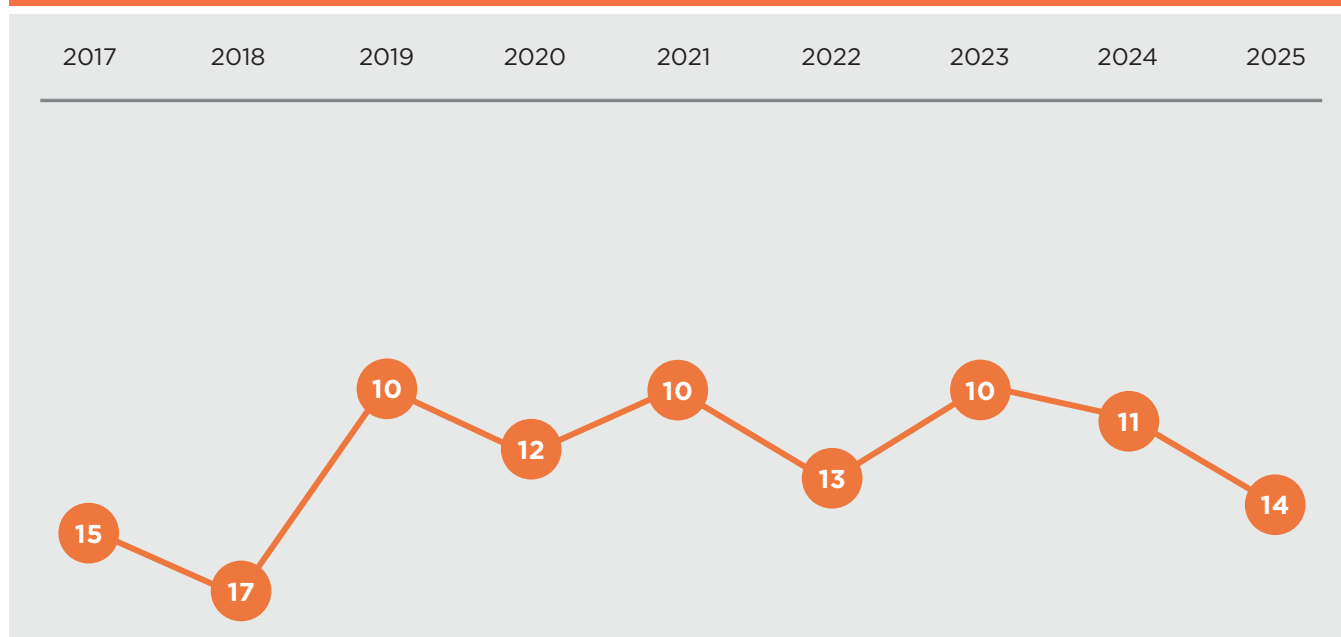
Enfin, le sous-pilier **«prix»** est toujours invariablement le point de faiblesse du Luxembourg. Le pays est classé 56^e en 2025, après avoir été 49^e en 2024, 55^e en 2023 et 51^e en 2022. S'il a réussi à contenir l'inflation l'an passé (2,25%, ce qui en fait le 22^e pays du classement), il figure en bas de tableau concernant le coût de la vie (49^e), le prix des appartements (55^e), le prix du mètre carré de bureaux (54^e) et même le prix du carburant (46^e).

Pilier 2: Efficacité des pouvoirs publics

Un avantage compétitif à consolider

Le pilier **«efficacité des pouvoirs publics»** est traditionnellement un point fort du Luxembourg. 11^e l'an dernier, le pays recule à la 14^e place en 2025, son plus mauvais résultat depuis 2018 (17^e). Il sera primordial d'analyser de près l'évolution future du classement du pays pour ce pilier, pour déterminer si les deux années de baisse consécutives observées constituent un accident ou une tendance.

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER «EFFICACITÉ DES POUVOIRS PUBLICS»



En matière de **«finances publiques»**, le Luxembourg se classe à la 14^e position du classement. Le pays fait partie du cercle très fermé des états notés AAA par les trois agences de notation et cela se lit dans le classement: le Luxembourg est 9^e en matière de dette publique (en % du PIB) et 10^e en matière de déficit public. En revanche, le pays est beaucoup moins bien classé (38^e) concernant la pérennité du système de pensions.

Le vrai point faible du Luxembourg sur ce pilier reste la **«politique fiscale»**, pour laquelle le pays se classe en 49^e position (45^e en 2024). Loin de l'image du «paradis fiscal» que certains lui collent encore, le Luxembourg se classe 60^e pour le ratio recettes fiscales/PIB, 61^e pour la taxation des revenus du travail, 57^e pour la taxation sur les entreprises et 63^e pour la taxation sur le capital et la propriété¹. Il fait un peu mieux en matière de taxation de la consommation (34^e). Il faut noter que les données utilisées par IMD pour ces indicateurs datent de 2023, donc avant la mise en place des politiques de réduction d'impôt engagées par le Gouvernement. Celles-ci pourraient avoir un effet positif sur l'évolution du classement du Luxembourg en la matière.

¹ Indicateurs contextuels, non pris en compte dans le classement.

En revanche, le **«paysage institutionnel»** reste une vraie force pour le Luxembourg (13^e). Le pays s'illustre notamment par la force de la loi (6^e), l'adaptabilité des politiques gouvernementales (10^e), ou pour l'index démocratique (10^e). Alors que certains pays concurrents sont fortement pénalisés par l'instabilité gouvernementale et l'incapacité à réformer, la stabilité politique du Luxembourg constitue plus que jamais son atout majeur.

Le Luxembourg est 17^e pour le sous-pilier **«cadre légal et réglementaire»**, soit une perte de quatre places par rapport à 2024. Les données d'enquête montrent que le Grand-Duché se situe dans le milieu de tableau quant à la perception qui est faite de sa politique en matière de protectionnisme (18^e), d'accessibilité de son marché des capitaux (27^e) et de respect de la libre concurrence (25^e). Les faiblesses sont les mêmes que lors des précédentes enquêtes et concernent majoritairement la complexité administrative (délai pour créer une entreprise, régulation sur le travail, etc.).

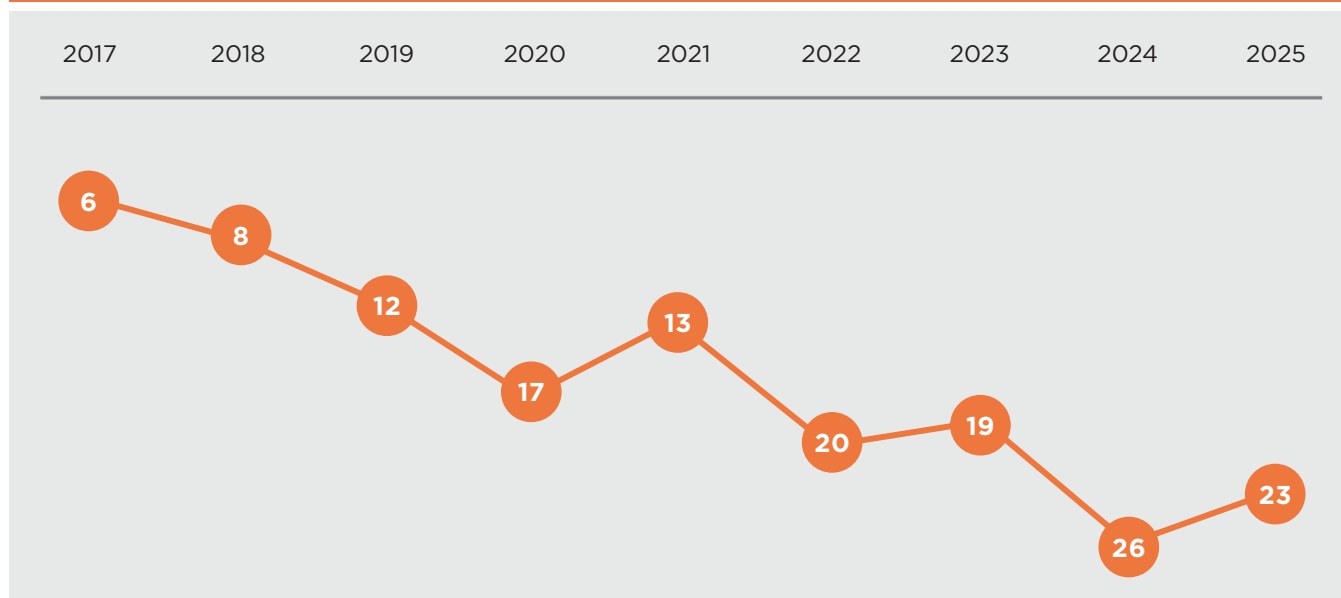
Enfin, le pays reste bien classé (10^e) pour le sous-pilier **«environnement sociétal»**. Il apparaît très avancé en matière d'égalité de revenus entre les hommes et les femmes (3^e). Il a toutefois encore d'importantes marges de progression pour ce sous-pilier. Notamment en matière d'inégalités (30^e position pour le coefficient de Gini²).

Pilier 3: Efficacité des affaires

Le Luxembourg capitalise sur ses points forts pour rebondir

Après avoir reculé de 7 places sur le pilier «efficacité des affaires» en 2024, le Luxembourg amorce une timide remontée du classement en 2025. Sans avoir retrouvé sa position pré-covid, il se situe ainsi à la 23^e position (soit 10 places de moins qu'en 2021). Cet indicateur analyse un ensemble de facteurs en matière de «productivité et d'efficacité», de «marché du travail» et de «finance», sans oublier «les pratiques managériales» et les «attitudes et valeurs».

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER «EFFICACITÉ DES ENTREPRISES»



Sur le sous-pilier **«productivité et efficacité»**, le Luxembourg conserve une position relativement favorable en se classant 14^e en 2025, gagnant ainsi deux places par rapport à l'année précédente. Il devance ainsi la France (26^e) et l'Allemagne (23^e), et reste pas loin derrière la Belgique (10^e). Le Danemark occupe la tête du classement

2 Le coefficient de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité sur une population donnée.

pour ce pilier. Les niveaux de productivité du travail (1^e) et de productivité globale (2^e) restent un atout considérable pour la compétitivité du Luxembourg. Toutefois, une certaine stagnation est perceptible: la croissance réelle de la productivité recule de 5 places pour atteindre la 61^e position. Au niveau sectoriel, c'est la productivité des services (4^e) qui se démarque³. D'autres progressions sont notables, telles que l'efficacité des PME (23^e) et des grandes entreprises (40^e), pour lesquelles le pays progresse respectivement de 2 et 4 places, et l'utilisation d'outils digitaux par les entreprises pour augmenter leur performance (35^e), avec une progression de 3 places.

Côté **«marché du travail»**, perdant 2 places dans le classement général (26^e), le Grand-Duché se situe tout en haut du classement en matière de pourcentage de la population active⁴ (1^e sur le ratio emploi/population). Si la particularité du travail frontalier contribue au bon résultat du Luxembourg pour ce sous-pilier, le pays reste en revanche à la traîne sur la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée (57^e). Le pays gagne toutefois 9 places en matière d'attraction de main-d'œuvre hautement qualifiée (4^e) et 2 places s'agissant de l'expérience à l'international de ses managers seniors (7^e). Le Grand-Duché reste également bien positionné en ce qui concerne à la fois l'attraction et la rétention des talents (17^e) et la résilience de la compétitivité de l'économie face à l'exode des cerveaux (16^e), tout en progressant de 6 places en matière de disponibilité immédiate de managers seniors compétents (40^e).

Le Luxembourg est 23^e pour le sous-pilier **«finance»**, soit 6 places de moins qu'en 2024. Les résultats d'enquête révèlent notamment que le pays a perdu 10 places en matière de performance de son marché boursier⁵ (65^e), que la capacité des services bancaires et financiers à soutenir efficacement les activités des entreprises se détériore (64^e, -8 places) et que l'accès au crédit reste difficile pour les entreprises luxembourgeoises (56^e, -7 places). **Malgré tout, la Place financière reste très compétitive**: en effet, la part des actifs du secteur bancaire dans le PIB maintient le pays à la 1^e place du classement pour cet indicateur. Le nombre d'activités de fusions et acquisitions par entreprise (2^e) reste également un point fort du pays, tout comme l'état de développement de la conformité réglementaire des banques (10^e) ou encore l'accès aux services financiers des citoyens (18^e). Indicateur à garder à l'œil cependant: la part de la dette des entreprises qui n'entrave pas leur compétitivité, semble se dégrader (28^e, -6 places).

Concernant les **«pratiques managériales»**, le Luxembourg améliore son classement et gagne 7 places par rapport à 2024. Néanmoins ce score ne place le Grand-Duché qu'à la 33^e place, indiquant que des marges de progressions subsistent. Point fort du pays: les 41% des répondants indiquant que la peur de l'échec les empêcherait d'entreprendre, place le Luxembourg en 12^e position, indiquant que le pays peut être considéré comme prêt à prendre plus de risques pour entreprendre que d'autres. Il gagne 22 places en un an et se situe ainsi devant la France (13^e) et l'Allemagne (22^e). D'autres indicateurs ont fortement contribué à ce redressement. Les entreprises s'améliorent en termes de capacité à réagir de manière adéquate face aux menaces et opportunités (23^e, +16 places), elles utilisent de mieux en mieux le Big Data dans leurs prises de décision (42^e, +11 places), elles sont de plus en plus alertes sur les changements des conditions du marché (41^e, +9 places), elles deviennent progressivement plus agiles (28^e, +7 places), les managers sont considérés comme crédibles par la société (25^e, +8 places) et les chefs d'entreprises sont de plus en plus socialement responsables (34^e, +6 places). Bien que la part de 35% des femmes parmi les postes de direction (22^e) reste dans la moyenne des autres pays, les 27% de femmes parmi les seniors et le middle management dans le management total du pays (53^e), reste un point faible du Luxembourg.

Enfin, au niveau du sous-pilier **«attitudes et valeurs»**, Le Luxembourg gagne 2 places en un an (32^e), loin devant ses pays voisins (France 61^e, Belgique 41^e, Allemagne 48^e). Cela est principalement dû à la flexibilité et l'adaptabilité croissante des travailleurs face à de nouveaux défis (38^e, +17 places). L'image du Luxembourg à l'étranger encourageant le développement d'activités (21^e) reste néanmoins l'indicateur le plus compétitif pour ce sous-pilier, suivi de l'ouverture de la culture nationale du pays aux idées venues d'ailleurs (27^e, +4 places).

3 Cet indicateur n'est toutefois pas pris en compte dans le classement général.

4 Cela témoigne d'une dynamique de création d'emplois telle que le Luxembourg doit recourir à de la main-d'œuvre extérieure pour répondre aux besoins du marché du travail.

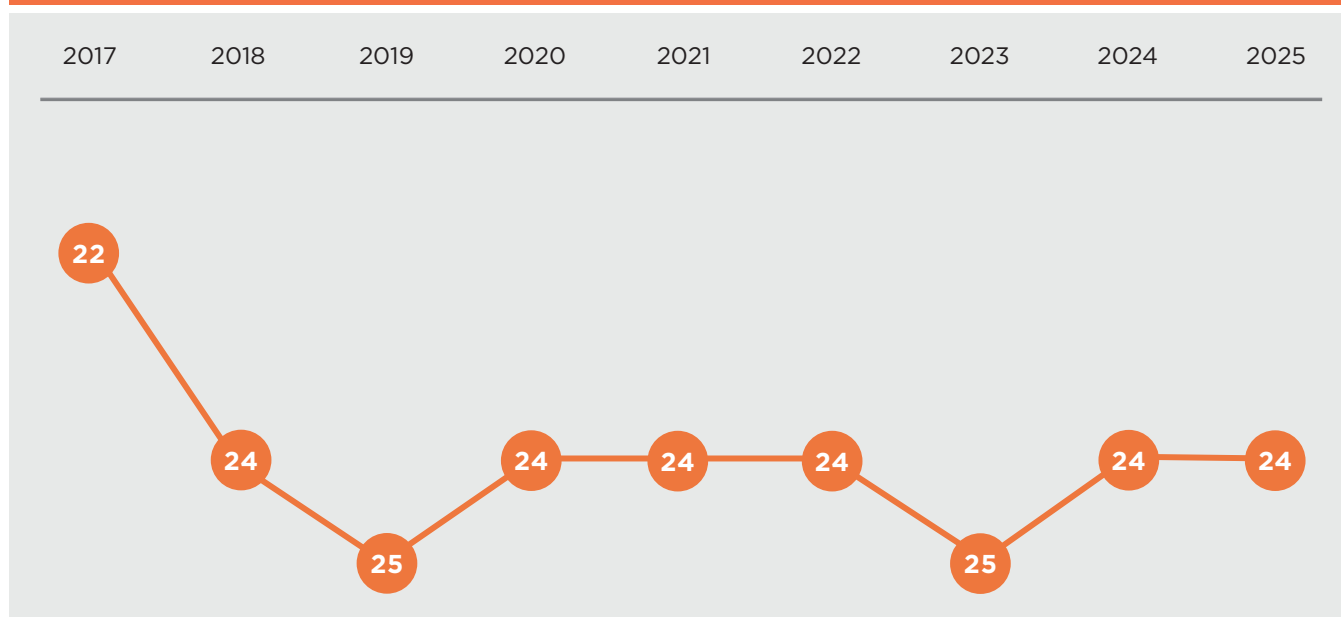
5 L'indicateur s'intitule en anglais «percentage change on index in national currency».

Pilier 4 : Infrastructures

Le Luxembourg solide sur ses fondamentaux, mais freiné par ses limites structurelles

Le Luxembourg stagne à la 24^e place du pilier «Infrastructures» depuis 2018. Il reste ainsi à la traine par rapport à ses voisins (Allemagne 13^e, Belgique 16^e, France 18^e), notamment en raison de son infrastructure technologique (44^e) moins compétitive. Son grand point fort reste en revanche l'éducation (3^e). Et cette fois-ci bien devant ses pays frontaliers (Belgique 12^e, Allemagne 23^e, France 30^e).

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER «INFRASTRUCTURES»



Sur le sous-pilier «**infrastructure de base**» (14^e), le Grand-Duché peut compter sur une densité de réseau ferroviaire extrêmement compétitive (5^e), une gestion des villes favorable au développement économique (12^e), un accès à l'eau et une infrastructure énergétique efficaces (14^e), une bonne qualité du transport aérien (16^e) et une infrastructure de distribution des biens et services performante (17^e), bien que cette dernière soit en perte de compétitivité (-7 places en un an). Sans surprise, les défis du Luxembourg résident dans la taille de son marché (68^e) et la superficie du territoire (66^e), qui entraînent des contraintes à prendre en compte dans sa capacité à rester compétitive.

Au niveau du sous-pilier «**infrastructure technologique**», le Luxembourg a encore un certain chemin à parcourir (44^e), surtout par rapport à ses pays voisins. Il reste le maillon faible des infrastructures du pays, et perd 5 places en un an. Le nombre d'utilisateurs d'internet dans le pays (7^e) reste un point fort du Luxembourg. Il devra toutefois veiller à ce que les législations nationales soutiennent de manière efficace le développement et l'application de la technologie (37^e, -18 places), tout comme la vitesse de la bande passante de son réseau Internet (27^e, -13 places), indicateurs en perte de vitesse. Au vu de sa volonté de se positionner comme un «Cybersecurity Hub», le Luxembourg devra également rester vigilant à l'incorporation adéquate de la cybersécurité par les entreprises afin de rester compétitif (35^e, -12 places). Dernier point d'attention: la disponibilité d'ingénieurs qualifiés sur le marché du travail (54^e).

Concernant le sous-pilier «**infrastructure scientifique**», Le Luxembourg progresse de 4 places pour se positionner 30^e, mais reste derrière ses voisins (Allemagne 4^e, France 14^e, Belgique 16^e). Le pays maintient toutefois extrêmement bien sa position s'agissant du nombre de brevets en vigueur pour 100.000 habitants (2^e), et progresse en matière de dépenses totales en R&D par rapport au PIB (39^e, +2 places). Une forte progression en

ce qui concerne le taux d'étudiants diplômés en sciences (23% de l'ensemble des diplômés, 35^e, +11 places) est également constatée. En revanche, le Luxembourg devra encore faire des efforts pour ce qui est de la part de la valeur ajoutée moyenne et élevée dans la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier (59^e).

Côté sous-pilier **«santé et environnement»**, le Luxembourg stagne à la 21^e place. Autant de forces que de faiblesses à corriger ressortent de l'enquête, pour rendre le pays plus compétitif sur ce pilier primordial au vu des enjeux climatiques. Ainsi, côté forces, les dépenses publiques en matière de santé positionnent le Luxembourg à la 2^e place⁶, l'infrastructure de santé adéquate à la 15^e et l'efficacité de l'utilisation de l'eau à la 1^e. L'index de performance environnementale⁷ (nouvel indicateur de l'enquête IMD) place le pays 2^e du classement, un score particulièrement louable, tout comme l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre qui place le pays 5^e. Le Gouvernement doit néanmoins rester extrêmement vigilant et veiller à ce que les lois environnementales n'entravent pas la compétitivité des entreprises. Le pays perd en effet 24 places en un an, se positionnant désormais 46^e. Le total des dépenses de santé en pourcentage du PIB (5,6%, 50^e), et la balance écologique du pays⁸ (65^e) restent également bien trop faibles.

Enfin, le sous-pilier **«éducation»**, grande force du pays en matière de compétitivité, gagne 2 places en un an, et positionne le Luxembourg à la 3^e position. Les dépenses publiques en matière d'éducation par étudiant (1^e) et par habitant (1^e), le ratio «enseignant-étudiant» (2^e), tout comme le faible taux de 1% d'illettrisme (2^e), les compétences linguistiques des travailleurs (6^e), le taux d'étudiants nationaux allant étudier à l'étranger (2^e) et d'étudiants étrangers venant étudier au Luxembourg (13^e), ainsi que le pourcentage de femmes diplômées (54%, 17^e), rendent le Grand-Duché très compétitif en la matière.

Les 5 défis pour la compétitivité du Luxembourg en 2025

1. **Intensifier les efforts de défense dans le cadre d'une stratégie économique et industrielle globale.**
2. **Créer un écosystème pleinement intégré et cohérent autour de l'intelligence artificielle.**
3. **Assurer la viabilité à long terme du système de sécurité sociale.**
4. **Attirer et retenir les meilleurs talents pour soutenir la croissance économique.**
5. **Garantir des coûts énergétiques compétitifs tout en favorisant la transition énergétique.**

Ces défis, soumis par la Chambre de Commerce à l'institut IMD en tant que partenaire institutionnel du classement pour le Luxembourg, reflètent les préoccupations phares des entreprises. Ils sont identifiés sur base d'enquêtes régulières effectuées auprès d'échantillons représentatifs de l'économie luxembourgeoise et de retours directs des entreprises.

6 Cet indicateur n'est toutefois pas pris en compte dans le classement général.

7 Quantifie les performances environnementales des politiques gouvernementales. Le Luxembourg a obtenu un score de 75/100 en 2024.

8 Actuellement, le Luxembourg consomme plus que ce que la nature peut régénérer.

Ailleurs dans le monde

Les économies européennes stagnent

Malgré une accalmie relative sur le front énergétique et inflationniste, le bilan européen dans le classement IMD 2025 reste globalement morose. Sur les 27 pays de l'Union européenne (UE) (Malte n'étant pas évalué), 13 reculent dans le classement. En cumulé, les pays de l'UE perdent 37 positions et en gagnent 38, soit un solde d'une timide position gagnée pour 2025. Parmi les pays de l'UE présents dans le top 10 mondial, tous sont en recul, dont l'Irlande qui quitte le top 5 (7^e, -3 places) et la Suède qui perd également deux places (8^e). Les plus fortes baisses concernent la Belgique, qui chute de 6 places (24^e) ou la Pologne, laquelle perd 11 places (52^e).

À rebours de cette tendance, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale affichent de belles progressions. La Lituanie bondit de 9 places (21^e), la meilleure performance de l'UE. La République tchèque progresse de 4 rangs (25^e), l'Allemagne de 5 (19^e) et la Hongrie de 6 (48^e).

Les pays d'Asie et du Golfe s'imposent

Les économies du Golfe et d'Asie continuent de s'imposer dans le classement. Les Émirats Arabes Unis intègrent pour la première fois le top 5 mondial (5^e) et le Qatar intègre le top 10 (9^e) en gagnant deux places. Le Golfe confirme ainsi son ascension continue dans les classements internationaux, grâce à un environnement d'affaires compétitif.

En Asie, Hong Kong et Singapour sont sur le podium du classement (3^e et 2^e) et Taïwan grimpe à la 6^e place. La Malaisie surprend avec la meilleure progression mondiale (+11 places, 23^e), portée par de bonnes performances économiques.

Les performances sont moins bonnes pour la Corée du Sud (27^e, -7 places) et la Thaïlande (30^e, -5 places), qui perdent du terrain face à une concurrence régionale intense. La Chine, quant à elle, recule légèrement (16^e, -2 places), mais conserve une place dans le top 20.

Performance hétérogène sur le continent Américain

L'Amérique du Nord présente des dynamiques contrastées. Le Canada performe bien dans le classement (+8 places), atteignant la 11^e place, tiré par des gains dans le pilier « infrastructure ». Les États-Unis, en revanche, reculent légèrement (13^e, -1 place).

Sur le reste du continent, la dynamique reste bloquée. Aucun pays d'Amérique latine ne figure dans le top 30 mondial. Le Chili gagne 2 places (42^e), mais ne parvient pas à atteindre le top 40, tandis que le Brésil, le Mexique ou encore l'Argentine restent en bas du classement, freinés par des fragilités structurelles persistantes.

Présentation de la méthodologie du classement IMD

Le classement IMD comprend 341 indicateurs (170 critères sont basés sur des données statistiques, 92 sont issus d'une enquête menée auprès de dirigeants d'entreprises et 79 sont des données contextuelles non prises en compte pour le classement) et couvre 69 pays. Il constitue un classement de référence à l'échelle mondiale en matière de compétitivité.

Une certaine prudence est de mise dans l'interprétation des résultats. Ainsi, la spécificité nationale de certains indicateurs peut parfois se prêter difficilement à un exercice de comparaison. Par ailleurs, s'agissant de certaines données utilisées, il convient de préciser que certaines d'entre elles, faute de chiffres officiels des instituts de statistiques nationaux, sont reprises des années antérieures et ne reflètent donc pas la situation actuelle. Cela explique que certaines données utilisées dans le World Competitiveness Yearbook 2025 peuvent remonter jusqu'à de 2017.

Le classement IMD demeure un outil utile à la prise de décision pour les autorités politiques des pays concernés car il permet de visualiser rapidement les forces et faiblesses de chacune des dimensions-clés de leur compétitivité. La comparaison peut se faire à la fois dans l'espace (entre le Luxembourg et d'autres zones géographiques) et dans le temps (performances du Luxembourg au fil des années). De manière générale, deux sortes d'indicateurs peuvent être identifiés: les indicateurs d'*input* (par exemple, investissements en infrastructures en pourcentage du PIB) d'une part et les indicateurs d'*output* (par exemple, croissance du PIB) d'autre part. Les indicateurs d'*input* sont les indicateurs les plus à même d'être influencés par les décisions politiques, tandis que les indicateurs d'*output* reflètent, dans une certaine mesure, les résultats de ces décisions.

Le classement 2025

1	Suisse
2	Singapour
3	Hong Kong
4	Danemark
5	Emirats Arabes Unis
6	Taïwan
7	Irlande
8	Suède
9	Qatar
10	Pays-Bas
11	Canada
12	Norvège
13	Etats-Unis
14	Finlande
15	Islande
16	Chine
17	Arabie Saoudite
18	Australie
19	Allemagne
20	Luxembourg

36	Koweït
37	Portugal
38	Lettonie
39	Espagne
40	Indonésie
41	Inde
42	Chili
43	Italie
44	Chypre
45	Porto Rico
46	Slovénie
47	Jordanie
48	Hongrie
49	Roumanie
50	Grèce
51	Philippines
52	Pologne
53	Croatie
54	Colombie
55	Mexique

21	Lituanie
22	Bahreïn
23	Malaisie
24	Belgique
25	République tchèque
26	Autriche
27	Corée du Sud
28	Oman
29	Royaume-Uni
30	Thaïlande
31	Nouvelle-Zélande
32	France
33	Estonie
34	Kazakhstan
35	Japon

56	Kenya
57	Bulgarie
58	Brésil
59	Botswana
60	Pérou
61	Ghana
62	Argentine
63	Slovaquie
64	Afrique du Sud
65	Mongolie
66	Turquie
67	Nigeria
68	Namibie
69	Vénézuela

Auteur: **Chambre de Commerce**
Affaires Economiques
eco@cc.lu